

Membres en exercice : 29
Membres présents : 24
Membres votants : 28

Le 24 octobre 2023 à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 18 octobre 2023 Publication de la convocation le : 19 octobre 2023

Etaients présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaients absents :

M. Michel COLLOREC a donné procuration à M. Didier LOAS
M. Thierry MARTIN
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à M. Jean-François MARZIN
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER
M. Daniel QUEMENER a donné procuration à Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 27 OCT. 2023

Délibération n° 2023-127 : Acquisition d'un véhicule

Rapporteur : M. Gurvan KERLOC'H

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Le véhicule utilisé par les ASVP (agents de surveillance de la voie publique) nécessite d'être changé. Après recherches, un véhicule correspond aux besoins définis (utilitaire permettant de transporter des barrières, les panneaux pour les arrêtés notamment).

La proposition correspondant au véhicule concerné est jointe ci-après.



Bon de commande d'un véhicule
Spoticar Premium 12 mois
Avec une garantie commerciale d'une durée de 12 mois. N°

CONCESSIONNAIRE REPARATEUR AGREE AGENT (à compléter de préférence par le Vendeur *)

G NEDELEC CHATEAULIN
ROUTE DE PLEYBEN
29150 CHATEAULIN
Tél. : 0298660050 - Fax : 0298663070
Email : n.ajrou@gnedelec.com
Site : 0383038700019 - N° TVA : FR 20 538 383 287

Cachet de l'Appointeur d'Affaires

Numéro de permis de vente : SPFR03F051250893912
Conseiller Commercial : Mathieu Bizeau
Numéro mobile : 06 28 50 20 27
Email : m.bizeau@gnedelec.com

Cela Vendeur,
Cela Appointeur d'Affaires :

CLIENT

NOM/Prénom ou Raison Sociale : SA MAIRIE AUDIERNE
SIRET/SIREN :
EZA Code :
Adresse : 12 Quai Jean Jaurès
29370 AUDIERNE
Téléphone fixe (portable) / fax : 0657456303
Email : christian.jou@audierne.fr

VEHICULE

Marque / Modèle/Version	: PEUGEOT Expert Fg Standard 2.0 BlueHDi 150ch S&S Asphalt	Tarif du Véhicule	28 900,00 € T.T.C
Genre	: VU	Remise	-37,09 € T.T.C
N° de VIN	: VF3VF4HXKL7045364		
N° d'immatriculation	: ML746384		
Teinte Extérieure	: Blanc		
Date de 1 ^{ère} mise en circulation	: 07/10/2020		
Kilomètres compteur	: 70669 Km garanti		
Puissance fiscale	: 7 cv		
Boîte de Vitesse	: Manuelle		
Energie	: Diesel		
Origine du véhicule (ex-Acheteur, Auto-Ecoles, Taxi, ex-Véhicule sanitaire léger...)	: Importation		
Usage prévu du Véhicule	:	Sous Total	25 870,24 € T.T.C
N° Département/commune	: 29		
Date limite de livraison	: 27/10/2023		
Lieu de livraison	: PEUGEOT CHATEAULIN		
Début de Garantie Contractuelle	:		
Fin de Garantie Contractuelle	:		
Observations Divers (2) : Gravure des vitres, Côté gris F CV, Taux Parasocle VU Fiducie AVSP Intus			
Le véhicule fera l'objet :			
Organisme :			
		TOTAL	27 700,00 € T.T.C
		Reprise	700,00 € T.T.C
		À compte	0,00 € T.T.C
		Solde à payer	27 000,00 € T.T.C

Paraphé Vendeur Paraphé Client

Vu la délibération DE2023-013 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,
Vu la délibération DE2023-032 portant approbation du budget prévisionnel 2023 du budget principal,

Entendu l'exposé de M. Le Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :
- approuver l'acquisition du véhicule tel que proposé ;
- autoriser le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,

Gervan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS